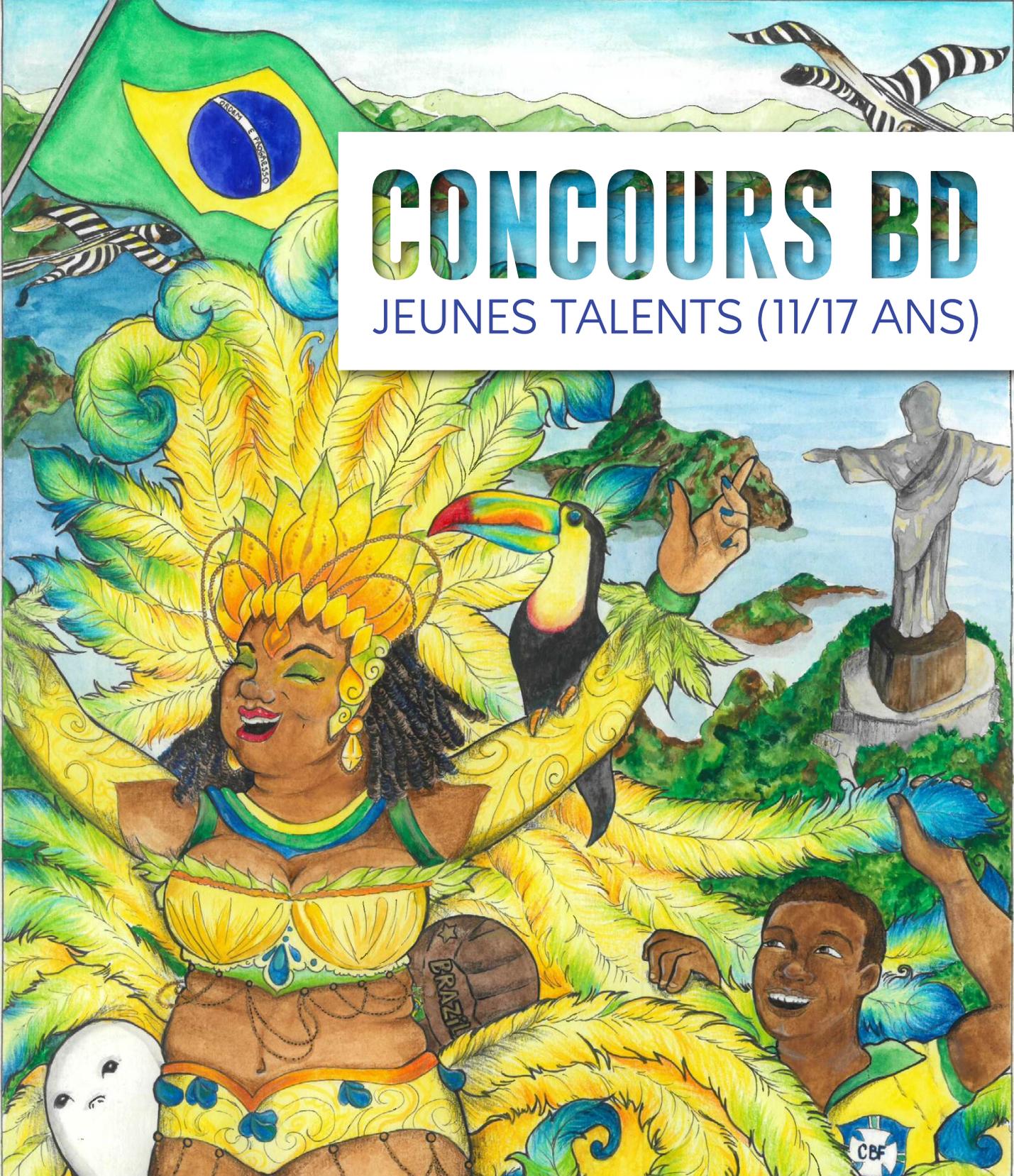


DANS LE CADRE DU MOIS DU BRÉSIL  
ORGANISÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE

A vibrant, colorful illustration celebrating Brazilian culture. In the foreground, a woman in a traditional carnival costume with a large yellow and green feathered headdress and a colorful top is smiling. A toucan is perched on her shoulder. To her right, a young boy in a yellow and green soccer jersey with the CBF logo is also smiling. In the background, the Brazilian flag is visible, along with a zebra-striped kite flying in the sky. A statue of Christ the Redeemer stands on a hill overlooking a body of water with small islands. A soccer ball with 'BRASIL' written on it is also present.

# CONCOURS BD

JEUNES TALENTS (11/17 ANS)

Planche à remettre avant le 13 mars  
**LOTS À GAGNER POUR LES 3 PREMIERS**

INFORMATIONS ET RÉGLEMENT À RETIRER À LA BIBLIOTHÈQUE J. ESTAGER

1 contour de l'Église - 59113 Seclin / 03.20.32.00.40 ou 03.20.32.77.76

Contact : [biblio@ville-seclin.fr](mailto:biblio@ville-seclin.fr) ou [samuel.mauffet@ville-seclin.fr](mailto:samuel.mauffet@ville-seclin.fr)



# RÈGLEMENT

MOIS DU BRÉSIL- du 8 au 29 mars 2025



## ARTICLE 1 : Conditions de participation

Le **Concours BD Jeunes Talents Seclinois**, organisé par la ville de Seclin, est ouvert à tous les dessinateurs amateurs Seclinois ou non. Les participants pourront s'inscrire dans l'une des deux catégories suivantes :

- **Catégorie des 11-13 ans**
- **Catégorie des 14-17 ans**

Les membres du jury ne sont pas autorisés à participer. Pour les mineurs, une autorisation parentale signée devra être jointe au dossier.

## ARTICLE 2 : Thème

Le thème du concours est : « **Le Brésil** ».

## ARTICLE 3 : Réalisation de planches

Les participants devront réaliser **1 à 2 planches de format A3 (297 mm x 420 mm) en couleur ou en noir et blanc**.

Le choix du style est libre : fantastique, science-fiction, humoristique, policier, poétique, historique... Le choix de la technique également : aquarelle, peinture, numérique...

## ARTICLE 4 : Modalités de dépôt

Les planches devront être déposées ou expédiées à l'une des adresses suivantes :

**Bibliothèque Jacques Estager** – 1 Contour de l'église 59113 Seclin

**Pôle Parcours Éducatif** – Château Guillemaud rue Marx Dormoy 59113 Seclin.

Les envois devront être effectués **entre le 13 février 2025 et le 13 mars 2025** (cachet de la poste faisant foi). Les planches expédiées devront être emballées de manière à éviter tout dommage. La Ville de Seclin ne pourra être tenue responsable des pertes ou dégradations survenues lors du transport.

Au verso de chaque planche, les informations suivantes devront être mentionnées :

- Nom, prénom
- Âge
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail

## ARTICLE 5 : Exposition et délibération des jurys

Les planches seront exposées à la Bibliothèque Jacques Estager du 15 au 27 mars 2025.

Deux jurys détermineront les planches récompensées :

**1. Jury professionnel**, composé de 2 bibliothécaires, 2 animateurs jeunesse, 1 libraire, auteurs et illustrateurs de BD...

**2. Jury public**, accessible aux visiteurs de l'exposition.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Qualité graphique
- Originalité du scénario
- Respect du thème
- Respect du règlement et des consignes de présentation.

Les visiteurs souhaitant voter devront remplir un formulaire, disponible à l'accueil de la bibliothèque. Chaque personne ne pourra déposer qu'un seul bulletin de vote comportant son nom, prénom et adresse e-mail.

## ARTICLE 6 : Récompense

Les prix seront attribués comme suit :

- **Prix du public** : toutes catégories confondues.
- **Prix du jury** : un prix par catégorie d'âge.

Les récompenses incluront :

- **Lot 1 / jury pro / catégorie 11/13 ans** : Matériel à dessin d'une valeur de 50 €
- **Lot 2 / jury pro / catégorie 14/17 ans** : Matériel à dessin d'une valeur de 50 €
- **Lot 3 / jury publique** : Bon d'achat en librairie d'une valeur de 30 €.

La remise des prix aura lieu le **vendredi 28 mars 2025 à 18h**, à la Bibliothèque Municipale Jacques Estager.

Les lauréats seront contactés au préalable. En cas d'absence, les prix pourront être remis à une personne désignée par le gagnant.

Toutes les planches seront valorisées sur les réseaux sociaux de la Ville de Seclin.

## ARTICLE 7 : Droits sur les œuvres

Les participants restent propriétaires de leurs créations. Cependant, en participant au concours, ils autorisent la Ville de Seclin à reproduire, publier et diffuser leurs œuvres dans le cadre de la promotion de l'événement, sans contrepartie financière. Les planches pourront être restituées sur demande après la fin du concours.

## ARTICLE 8 : Responsabilités et protection des données

Les informations collectées (nom, prénom, adresse, e-mail) sont destinées à la gestion du concours et conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles ne seront ni cédées ni vendues à des tiers et seront supprimées dans un délai d'un an après la fin de l'événement.

La Ville de Seclin se réserve le droit d'annuler ou de modifier le concours en cas de force majeure.

## ARTICLE 9 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.